

*10 juin 2011*

## **Encore un tour de magie d'Harry Potter ? Ou comment sortir du système redistributif français...**

Plus de 21 000 euros d'impôt, c'est la somme dont le distributeur d'Harry Potter 7 s'apprête à priver le cinéma français en organisant une avant-première dans un lieu non cinématographique, le Palais Omnisport de Bercy, au mépris de toutes les règles qui régissent aujourd'hui le cinéma en France.

Cette avant première devrait réunir 8 000 spectateurs à 25 euros (!) et représenter une recette de 200 000 euros non soumise aux obligations fiscales des salles de cinéma ...

Elle fait ainsi la nique aux fondements même d'un système redistributif qui permet la richesse du paysage cinématographique en France :

- En privant de billetterie et de spectateurs les salles de cinéma, en particulier franciliennes
- En privant le CNC de la perception de la taxe (TSA) prélevée sur chaque billet de cinéma en salles pour alimenter le "pot commun" et qui permet de soutenir l'ensemble du cinéma français, de la production à l'exploitation

Depuis l'arrivée du numérique, les cinéastes de l'ACID et de la SRF alertent depuis plusieurs mois les pouvoirs publics sur la multiplication des pratiques illégales de certaines salles au regard des VPF, de la remontée des recettes du "hors film" ou des déprogrammations.

Ils demandent aujourd'hui aux pouvoirs publics une réaction ferme et immédiate pour encadrer de telles pratiques et les inscrire dans le droit commun du système de redistribution du cinéma français.

**CONTACTS : ACID Fabienne Hanclot 01 44 89 99 91 / SRF Cyril Seassau 01 44 89 62 58**